

La « souveraineté alimentaire » contre la vie chère : perspectives ultra-marines

12 janvier 2021

Le rapport des députés L. Adam et C. Guion-Firmin, remis à l'Assemblée nationale en décembre 2020, analyse les différentiels de prix entre les outre-mer et l'Hexagone, qui s'expliquent pour partie par la faiblesse des mécanismes concurrentiels (voir à ce sujet un [précédent billet](#)). Ils identifient plusieurs causes aux prix élevés des denrées alimentaires. La multiplication des barrières à l'entrée décourage l'arrivée de nouveaux acteurs sur les marchés, maintenant leur structure oligopolistique. Par ailleurs, la présence des mêmes opérateurs sur les différents segments de la chaîne d'approvisionnement favorise des accords tarifaires préférentiels. De plus, les coûts qu'implique la part importante des importations dans l'offre alimentaire participent aux écarts de prix. Pour les auteurs, la « souveraineté alimentaire », entendue comme le développement de la production locale en vue d'une moindre dépendance aux importations, diminuerait la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation, et ils recommandent une surveillance accrue, par les acteurs publics, de la présence et de la mise en valeur de la production locale sur les étals.

Source : [Assemblée nationale](#)